

Date de transmission de l'acte: 11/04/2025

Date de réception de l'AR: 11/04/2025

066-246600415-DE_035_2025-DE

A G E D I

Communauté de Communes

Roussillon Conflent

Multiplions nos énergies

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<u>OBJET :</u> CESSION DE VEHICULES	Nombre de Conseillers : 35 En exercice : 35 Présents : 32 Votants : 34 Délib. n°18– 07/04/2025
	Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Glorianes, Ille sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiaich, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llotes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la Commune de Saint Michel de Llotes, Salle Polyvalente, sous la présidence de Marc BIANCHINI.

Date de la convocation : le mercredi 26 mars 2025

Présents : ALESSANDRIA Annabelle (T), AYMERICH Claude (T), BAPTISTE Florence (T), BIANCHINI Marc (T), BOHER Monique (T), BONACAZE Benoit (T), BONMARTEL Jonathan (T), BOTEBOL Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), CHAZALMARTIN Frédérique (T), COSTE Claude (T), DOMENECH Alain (T), DRAGUÉ Céline (T), ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie (T), FORASTE Guy (T), GARS AU Jacques (T), HARIBOU Ali (T), LOPEZ Raphaël (T), MARTINEZ Marie (T), METLAINE Naïma (T), MORAGAS Nathan (T), NOGUES Dominique (T), OLIVE Robert (T), PAGES Caroline (T), PARRILLA Jérôme (T), POUDADE Danielle (T), SILVESTRE Joseph (T), SOLER Gérard (T), SOLERE Jean-Claude (T), SURJUS Monique (T), TRAFI Pascal (T), VILA Patrice (T).

Absents excusés : LECOINNET Jean-Philippe (T).

Absents ayant donné pouvoir : PETIT Vivien (T) à GARS AU Jacques (T), VIDAL Sylvie (T) à OLIVE Robert (T).

MORAGAS Nathan a été nommé secrétaire de séance.

Date de transmission de l'acte: 11/04/2025

Date de réception de l'AP: 11/04/2025

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

066 246600415-DE-035-2025-DE

AGEDI
CONSIDERANT que le parc matériel du service Gestion des déchets comprend des véhicules qui ne sont plus utilisés :

- Piaggio mini benne essence mis en circulation le 14/08/1997 (cédé par la mairie d'Ille lors du transfert de la compétence collecte des déchets ménagers),
- Piaggio mini benne essence mis en circulation le 13/11/2006,
- 504 Peugeot mis en circulation le 21/12/1989 (cédé par la mairie de Montalba le Château lors du transfert de la compétence collecte des déchets ménagers)

CONSIDERANT que le conseil d'exploitation du 11 mars 2025 a donné un avis favorable à leur mise en vente. Une proposition d'achat a été diffusée à toutes les mairies.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil communautaire,**

AUTORISE la vente des véhicules,

FIXE le prix de vente à 1500€ pour la 504 Peugeot et 700€ pour les 2 piaggos,

CEDE la 504 Peugeot à la mairie de Montalba et les 2 piaggos à la mairie de Rodes

CHARGE le Président de faire toutes les diligences utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Saint Michel de Llotes, les jours, mois, et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

**Le Président
Marc BIANCHINI**

